

## Avis adopté

Séance plénière du 11 juin 2025

# L'évaluation des politiques publiques environnementales : *un pilier démocratique à consolider*

## Déclaration du groupe de la Coopération

Cet avis aborde avec intelligence, de façon systémique et structurée, la question essentielle de l'évaluation de nos politiques publiques environnementales.

L'efficacité de l'action publique est indissociable de la qualité de l'information produite. Le principal défi des politiques environnementales reste le « dernier kilomètre » : transformer l'intention en résultats concrets. Intégrer l'évaluation dès la conception est un levier clé pour y parvenir et pour mieux surmonter nos fractures environnementales.

Le groupe de la coopération soutient donc une évaluation systématisée, non comme une contrainte, mais comme un véritable outil de planification. Elle trace une stratégie de long terme tout en restant agile face aux imprévus et aux contraintes de la mise en œuvre.

Le groupe de la coopération salue également l'implication des parties prenantes sur tout le déploiement des politiques publiques environnementales. Cette démarche est fondamentale pour garantir la légitimité démocratique de l'évaluation, enrichir les analyses, limiter les biais et renforcer l'adhésion aux politiques menées.

L'avis souligne avec raison la nécessité de former et convaincre les décideurs des bienfaits de l'évaluation. Celle-ci ne doit plus être perçue comme un risque, mais comme un levier d'efficacité et de redevabilité démocratique.

Le groupe de la coopération regrette toutefois le manque de précision sur le coût de l'évaluation. Pour que les décideurs s'approprient pleinement cet avis, une estimation chiffrée serait précieuse, surtout dans un contexte budgétaire contraint. En politique, une gestion efficace du court terme consolide l'action sur le long terme.

De même, la préconisation 9, qui vise à rendre obligatoires les évaluations en amont des politiques publiques nationales dépassant un seuil budgétaire à définir, suscite une certaine frustration car il laisse la recommandation trop vague dans sa mise en œuvre.

Malgré ces deux points d'amélioration, **le groupe de la coopération a voté en faveur de cet avis.**